VILLE DE PIERREFONDS

ÉTATS FINANCIERS

ET RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU 31 DÉCEMBRE 1985

Poirier Bourassa C.A.

VILLE DE PIERREFONDS

ÉTATS FINANCIERS
ET RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU 31 DÉCEMBRE 1985

Rapport des vérificateurs	1
FONDS D'ADMINISTRATION:	
- Recettes et dépenses	2
- Surplus	3 - 4
- Bilan	5
- Analyse des recettes	6 - 7
- Analyse des dépenses	8 - 9
- Notes complémentaires	10 - 11
FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT:	
- Bilan	12
- Note complémentaire	13
ACTIFS À LONG TERME:	
- Bilan	14
- Note complémentaire	15
DETTE À LONG TERME:	
- Bilan	16
- Notes complémentaires	17
- Tableau analytique de la dette à long terme	18
FONDS DE ROULEMENT:	
- Bilan	19
- Notes complémentaires	20
FONDS RÉSERVÉ POUR PARCS ET TERRAINS DE JEUX:	
- Bilan	21
- Variation du capital	22
- Note complémentaire	23
FONDS SPÉCIAL CONSTITUÉ EN VERTU DE LA LOI VISANT À PROMOUVOIR LA CONSTRUCTION DOMICILIAIRE:	
- Bilan	24
- Variation du capital	25
- Note complémentaire	26
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	Annexe 1

André Poirier, C.A.
Jean-Marie Bourassa, C.A.
Jean-Pierre Legault, C.A.
Germain Dubuc, C.A.
Gilles Rochon, C.A.
Jocelyne Poirier, C.A.
Alain Rheault, C.A.
Pierre St-Jean, C.A.

Poirier Bourassa
Comptables Agréés

417, boul. Roche
Vaudreuil (Québec)
J7V 2M9
(514) 455-6135

955, boul. St-Jean, suite 403
Pointe-Claire (Québec)
H9R 5K3
(514) 694-0254

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Monsieur Le Maire
Messieurs Les Membres du Conseil
de la Ville de Pierrefonds

Nous avons vérifié les bilans du fonds d'administration, du fonds des règlements d'emprunt, du fonds de roulement, du fonds spécial et du fonds réservé pour parcs et terrains de jeux de la "VILLE DE PIERREFONDS" au 31 décembre 1985 ainsi que les états du surplus non affecté et des surplus affectés, des recettes et dépenses, des actifs à long terme, de la dette à long terme et de la variation du capital du fonds réservé pour parcs et terrains de jeux et du fonds spécial de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Ville au 31 décembre 1985, ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les usages particuliers de la comptabilité municipale au Québec, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. Les chiffres de l'exercice précédent proviennent d'états financiers vérifiés par d'autres vérificateurs.

Poirier Bourassa

Comptables Agréés.

Pointe-Claire,
le 5 juin 1986.

VILLE DE PIERREFONDS

FONDS D'ADMINISTRATION

AU 31 DÉCEMBRE 1985

Poirier Bourassa C.A.

VILLE DE PIERREFONDS

FONDS D'ADMINISTRATION

RECETTES ET DÉPENSES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

	1985	
	Réel	Budget
RECETTES:		
Recettes de sources locales	28 495 859 $	26 514 377 $
Transferts	110 149	-
	28 606 008	26 514 377
DÉPENSES:		
Administration générale	3 116 202	2 692 427
Sécurité publique	1 404 879	1 193 146
Transport	2 550 591	2 592 988
Hygiène du milieu	2 936 925	2 992 487
Urbanisme et mise en valeur du territoire	980 077	840 428
Loisirs et culture	3 030 233	3 079 238
Autres dépenses	14 188 280	13 123 663
	28 207 187	26 514 377
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	398 821 $	- $

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

FONDS D'ADMINISTRATION

SURPLUS AFFECTÉS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

	1985	1984
SURPLUS AFFECTÉS AU DÉBUT	1 831 531 $	2 126 815 $
Plus:		
Affectation du surplus aux recettes de l'exercice suivant	800 000	800 000
Réserve pour informatique	-	220 000
Réserve pour subvention à la construction domiciliaire	-	200 000
	800 000	1 220 000
Déduire:		
Affectation du surplus aux recettes de l'exercice courant	800 000	1 000 000
Achat d'équipement informatique	114 341	57 005
Immobilisations - édifices	510 492	-
Création du fonds pour promouvoir la construction domiciliaire	-	450 000
Transfert de la réserve au fonds réservé pour parcs et terrains de jeux	-	8 279
	1 424 833	1 515 284
SURPLUS AFFECTÉS À LA FIN	1 206 698 $	1 831 531 $
REPRÉSENTÉ PAR:		
Affectation à l'exercice suivant	800 000 $	800 000 $
Réserve pour informatique	91 218	205 559
Réserve pour construction d'édifices municipaux et travaux connexes	315 480	825 972
	1 206 698 $	1 831 531 $

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

FONDS D'ADMINISTRATION

SURPLUS NON-AFFECTÉ

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

	1985	1984
SURPLUS NON AFFECTÉ AU DÉBUT	570 112 $	765 221 $
AJOUTER:		
Excédent des recettes sur les dépenses	398 821	509 607
Virement de surplus affectés:		
- Affectation aux recettes	800 000	1 000 000
- Réserve pour parcs et terrains de jeux	-	8 279
- Réserve pour informatique	114 341	57 005
- Réserve pour subventions à la construction domiciliaire	-	450 000
- Réserve pour édifices municipaux	510 492	-
	1 823 654	2 024 891
DÉDUIRE:		
Affectation du surplus aux recettes	1 547 404	1 000 000
Virements à des surplus affectés:		
- Affectation aux recettes de l'exercice suivant	800 000	800 000
- Affectation aux fins de subventions à la construction domiciliaire	-	200 000
- Affectation pour informatique	-	220 000
	2 347 404	2 220 000
SURPLUS NON AFFECTÉ À LA FIN	46 362 $	570 112 $

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

P A S S I F

	1985	1984
CRÉDITEURS:		
Fournisseurs	792 868 $	732 302 $
Autres créditeurs	350 590	410 081
	1 143 458	1 142 383
SOMMES À PAYER À D'AUTRES FONDS:		
Fonds de roulement - ville	111 908	18 954
Fonds des règlements d'emprunt	-	228 782
	111 908	247 736
RECETTES REPORTÉES:		
Taxes perçues d'avance	2 631	-
Autres	12 695	-
	15 326	-
AUTRES PASSIFS	36 895	41 826
SURPLUS AFFECTÉS	1 206 698	1 831 531
SURPLUS NON AFFECTÉ	46 362	570 112
	2 560 647 $	3 833 588 $

ÉVENTUALITÉS (Note 4)

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

FONDS D'ADMINISTRATION

ANALYSE DES RECETTES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

	1985 Réel	1985 Budget
RECETTES		
RECETTES DE SOURCES LOCALES:		
TAXES:		
Foncières générales	12 049 484 $	11 967 499 $
Autres taxes générales	5 104 906	5 007 200
Répartitions locales	2 238 307	2 200 000
Eau	1 119 534	1 080 000
Affaires	726 055	780 000
	21 238 286	21 034 699
COMPENSATION TENANT LIEU DE TAXES:		
Gouvernement du Québec	2 792 192	2 371 835
Gouvernement Fédéral	-	13 843
Autres	81 642	71 000
	2 873 834	2 456 678
SERVICES RENDUS AUX AUTRES ORGANISMES MUNICIPAUX:		
Protection contre l'incendie	146 354	150 000
Égouts	40 900	30 000
Service de la dette	128 920	90 000
Autres	5 539	-
	321 713	270 000
AUTRES SERVICES RENDUS:		
Loisirs et culture:		
Centre communautaire	70 621	25 000
Aréna	179 774	180 000
Parcs et terrains de jeux	25 299	25 000
Piscine et marina	27 013	31 000
Expositions	14 782	5 000
Autres	17 441	211 000
Autres	406 908	-
	741 838	477 000

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

VILLE DE PIERREFONDS

FONDS D'ADMINISTRATION

ANALYSE DES RECETTES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

	1985	
	Réel	Budget
RECETTES		
RECETTES DE SOURCES LOCALES		
AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES:		
Services municipaux:		
Licences et permis	58 338 $	41 000 $
Mutations immobilières	354 371	275 000
Amendes	519 221	400 000
Revenus de placements:		
Intérêts de banque	485 588	425 000
Intérêts sur arriérés de taxes	226 133	185 000
Dispositions d'actifs immobilisés	129 133	150 000
	1 772 784	1 476 000
Affectation du surplus	1 547 404	800 000
TOTAL DES RECETTES DE SOURCES LOCALES	28 495 859	26 514 377
TRANSFERTS:		
Subventions du gouvernement:		
- Sports et loisirs	90 560	-
- Autres	19 589	-
	110 149	-
TOTAL DES RECETTES	28 606 008 $	26 514 377 $

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

FONDS D'ADMINISTRATION

ANALYSE DES DÉPENSES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

	1985	
	Réel	Budget
DÉPENSES		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE:		
Législation	243 677 $	200 764 $
Application de la Loi	355 946	293 803
Gestion financière et administrative	1 197 235	1 067 093
Greffe	377 913	295 819
Gestion du personnel	240 698	175 653
Autres	700 733	659 295
	3 116 202	2 692 427
SÉCURITE PUBLIQUE:		
Police	68 152	65 000
Protection contre l'incendie	1 323 263	1 110 646
Autres	13 464	17 500
	1 404 879	1 193 146
TRANSPORT:		
Administration	277 926	971 473
Voirie municipale	1 144 764	673 265
Enlèvement de la neige	816 373	573 350
Éclairage des rues	177 503	210 699
Circulation	134 025	164 201
	2 550 591	2 592 988
HYGIÈNE DU MILIEU:		
Eau et égouts:		
Réseau de distribution de l'eau	1 750 146	1 648 568
Épuration des eaux usées	55 634	68 688
Égouts	332 687	428 311
Enlèvement et destruction des ordures	798 458	846 920
	2 936 925	2 992 487

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

Poirier Bourassa C.A.

VILLE DE PIERREFONDS

FONDS D'ADMINISTRATION

ANALYSE DES DÉPENSES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

	1985	
	Réel	Budget
DÉPENSES		
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE:		
Urbanisme et zonage	313 377 $	271 225 $
Autres	666 700	569 203
	980 077	840 428
LOISIRS ET CULTURE:		
Administration	159 158	134 608
Centre communautaire	439 576	428 837
Aréna et patinoires	836 554	927 201
Piscines et marina	37 975	49 396
Parcs et terrains de jeux	948 032	902 196
Bibliothèques	482 279	535 000
Autres	126 659	102 000
	3 030 233	3 079 238
AUTRES DÉPENSES:		
Frais de financement à la charge de la municipalité	7 129 205	6 900 171
Frais de financement à la charge d'autres municipalités	91 798	-
Dépenses d'immobilisations	835 190	115 000
Quote part des dépenses de la communauté municipale:		
- Transport en commun	1 708 156	1 711 485
- Autres	4 370 404	4 372 007
Mauvaises créances	53 527	25 000
	14 188 280	13 123 663
TOTAL DES DÉPENSES	28 207 187 $	26 514 377 $

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

FONDS D'ADMINISTRATION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

NOTE 1 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

La Ville comptabilise ses opérations selon les principes comptables généralement reconnus compte tenu des directives du Manuel de Normalisation de la Comptabilité Municipale au Québec; les pratiques comptables suivies par la Ville sont principalement les suivantes:

Comptabilisation des opérations

Les recettes sont comptabilisées suivant la méthode d'exercice à l'exception principalement des intérêts courus sur les taxes qui sont reconnus sur la base d'encaissement. Les dépenses sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice sauf pour les intérêts courus sur la dette obligataire qui sont inscrits au moment où ils sont déboursés.

L'excédent des recettes sur les dépenses peut être réservé pour des dépenses futures ou peut être approprié au budget de l'année suivante. Si l'excédent n'est pas approprié, les dépenses financées à même le surplus sont comptabilisées aux opérations courantes. Lorsqu'il a été prévu au budget d'approprier le surplus, celui-ci est reflété aux recettes courantes. Toute variation au surplus affecté s'effectue à même le surplus non-affecté.

STOCKS. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

NOTE 2 - FONDS DE PENSION POUR LES EMPLOYÉS

Une étude actuarielle faite en 1984 indique un surplus actuariel pour services passés se chiffrant à 134 300 $ au 1er janvier 1983. La contribution de la ville pour services passés est discontinuée depuis le 1er janvier 1977. Une nouvelle étude est présentement en cours en date du 1er janvier 1986.

FONDS D'ADMINISTRATION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

NOTE 3 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La ville a signé un contrat de trois ans échéant le 31 décembre 1987 pour l'enlèvement et la destruction des ordures au prix de 761 236 $ par an. Ce montant est indexé pour les prochains exercices de la façon suivante:

a) cinquante pour cent (50%) du prix unitaire est ajusté proportionnellement à l'augmentation ou à la diminution en pourcentage de l'indice des prix à la consommation, section Transport de la Région de Montréal;

b) cinquante pour cent (50%) du prix unitaire est ajusté proportionnellement à l'augmentation ou à la diminution en pourcentage pour l'année en cours des taux horaires réguliers pour les salaires régis par le décret relatif à l'enlèvement des déchets solides. Ce décret est mis en exécution par le Comité Paritaire des Boueurs de la Région de Montréal.

NOTE 4 - ÉVENTUALITÉ

La Ville de Pierrefonds a intenté une poursuite pour bris de contrat pour une somme de 302 580 $, contre un de ses fournisseurs. Par ailleurs, ce fournisseur a produit une défense et une demande reconventionnelle réclamant à son tour de la Ville de Pierrefonds une somme de 813 000 $.

Compte tenu de l'ensemble du dossier et des prétentions respectives des parties, les conseillers légaux sont d'avis qu'aucune réserve ne devrait être effectuée en regard de la demande reconventionnelle.

NOTE 5 - COMPARAISON DES ÉTATS FINANCIERS

Afin de se conformer aux directives du Ministère des Affaires Municipales quant aux changements apportés dans la classification des dépenses et des postes du bilan, les chiffres de l'exercice précédent ont été modifiés pour se conformer à la présentation adoptée en 1985.

VILLE DE PIERREFONDS

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

AU 31 DÉCEMBRE 1985

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1985

A C T I F

	1985	1984
BANQUE	499 648 $	79 048 $
DÉBITEURS:		
Autres contributions	1 605	230 907
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS:		
- Fonds d'administration - ville	-	229 047
- Fonds des règlements - aqueduc régional	-	2 291 579
	-	2 520 626
DÉPENSES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS	14 259 049	13 462 455
REFINANCEMENT D'EMPRUNT EN COURS	987 434	-
	15 747 736 $	16 293 036 $

P A S S I F

EMPRUNT DE BANQUE	2 954 700 $	5 055 000 $
CRÉDITEURS:		
Fournisseurs	587 708	1 018 795
Retenues de garantie	480 062	439 934
	1 067 770	1 458 729
SOMMES À PAYER À D'AUTRES FONDS:		
- Fonds d'administration - ville	56 571	265
- Fonds d'administration - aqueduc régional	93 238	-
- Fonds des règlements d'emprunt - aqueduc régional	9 396	-
	159 205	265
FINANCEMENT PERMANENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS	11 253 262	9 695 483
SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT	312 799	83 559
	15 747 736 $	16 293 036 $

POUR LA VILLE:

_____

_____

Voir la note complémentaire à l'état financier.

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

NOTE COMPLÉMENTAIRE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

NOTE 1 - CONVENTION COMPTABLE

La Ville comptabilise les opérations du fonds des règlements d'emprunt en cours selon les principes comptables généralement reconnus compte tenu des directives du Manuel de Normalisation de la Comptabilité Municipale du Québec.

Les dépenses faites en vertu de règlements d'emprunt sont comptabilisées au fonds des règlements d'emprunt en cours jusqu'à ce qu'elles soient transférées à l'état des actifs à long terme lors de la fermeture des règlements. Les coûts de contrats sont imputés au poste des dépenses des règlements d'emprunt en cours selon les rapports d'avancement émis par les ingénieurs-conseils et acceptés par la Ville.

VILLE DE PIERREFONDS

ACTIFS À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 1985

ACTIFS À LONG TERME

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1985

A C T I F

	1985	1984
ACTIFS IMMOBILISÉS:		
Travaux de génie	44 858 064 $	42 124 832 $
Bâtiments	6 744 698	4 386 047
Terrains	161 135	115 050
Matériel et véhicules	3 496 572	2 960 778
Ameublement	929 279	708 483
	56 189 748	50 295 190
ACTIFS IMMOBILISÉS SUJETS À REVENTE:		
Propriétés acquises pour non-paiement de taxes	900 051	653 141
	57 089 799 $	50 948 331 $

MODE DE FINANCEMENT

ACTIFS ACQUIS AVANT LE 1er JANVIER 1975	23 994 908	24 026 910 $
ACTIFS FINANCÉS PAR:		
Obligations	25 820 697	21 416 191
Subventions et contributions gouvernementales	1 912 122	1 912 122
Fonds d'administration	2 505 419	1 681 458
Fonds de roulement	1 857 012	1 730 322
Autres modes de financement	999 641	181 328
	33 094 891	26 921 421
	57 089 799 $	50 948 331 $

POUR LA VILLE:

_____

_____

Voir la note complémentaire à l'état financier.

ACTIFS À LONG TERME

NOTE COMPLÉMENTAIRE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

NOTE 1 - CONVENTION COMPTABLE

La Ville comptabilise les opérations de l'état des actifs à long terme selon les principes comptables généralement reconnus compte tenu des directives du Manuel de Normalisation de la Comptabilité Municipale du Québec. Les dépenses en immobilisations sont capitalisées à leur coût d'origine à l'état des actifs à long terme, à l'exception des dépenses faites en vertu de règlements d'emprunt qui sont inscrites au fonds des règlements d'emprunt en cours, lesquelles sont transférées à l'état des actifs à long terme lors de la fermeture des règlements.

VILLE DE PIERREFONDS

DETTE À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 1985

DETTE À LONG TERME

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1985

MODE DE REMBOURSEMENT

	1985	1984
MONTANTS À PREVOIR POUR LE REMBOURSEMENT DES DETTES À LONG TERME À LA CHARGE DE		
- L'ensemble de la municipalité	33 576 144 $	30 538 059 $
- Autres organismes municipaux	1 183 260	1 201 602
	34 759 404 $	31 739 661 $

P A S S I F

OBLIGATIONS:		
Gouvernement du Canada:		
Société Canadienne d'Hypothèques et de Logement	691 803 $	730 085 $
Gouvernement du Québec:		
Commission Municipale du Québec	45 774	268 011
Autres obligations:		
En monnaie canadienne	33 866 110	30 486 605
En monnaie étrangère (Note 2)	-	77 000
	34 603 687	31 561 701
AUTRES DETTES À LONG TERME:		
Organismes municipaux:		
Communauté Urbaine de Montréal (Note 3)	155 717	177 960
	34 759 404 $	31 739 661 $

POUR LA VILLE:

_____

_____

Voir les notes complémentaires à l'état financier.

DETTE À LONG TERME

NOTES COMPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

NOTE 1 - CONVENTION COMPTABLE

La Ville comptabilise les opérations de l'état de la dette à long terme selon les principes comptables généralement reconnus compte tenu des directives du Manuel de Normalisation de la Comptabilité Municipale du Québec. Cet état sert à identifier le mode de remboursement des emprunts à long terme. Les déboursés afférents aux remboursements en capital et intérêts constituent des dépenses du fonds d'administration.

NOTE 2 - OBLIGATIONS PAYABLES EN DEVISES AMÉRICAINES

Au 31 décembre 1985, le montant des obligations payables en devises étrangères, converties au taux de change en vigueur à la date des états financiers, se chiffre à nil (101 771 $ en 1984).

NOTE 3 - AUTRES DETTES À LONG TERME

Communauté Urbaine de Montréal

Le montant enregistré aux états financiers représente le solde amorti des emprunts effectués pour le compte de la Ville de Pierrefonds par la Communauté urbaine de Montréal pour la consolidation d'une partie des dépenses de police de 1970 et 1971. Cette dette est amortie à raison de 22 245 $ par année.

La dette indirecte relative aux obligations émises par la Communauté urbaine de Montréal n'est pas enregistrée dans les livres de la ville. Au 31 décembre 1985, la quote-part approximative de la ville pour ces obligations s'élevait à 6 698 000 $ (5 212 000 $ en 1984), il se peut que ce montant varie dû à la formule de répartition du coût. Le remboursement de ces dettes à long terme est inclus annuellement sous le poste "quote-part des dépenses de la Communauté urbaine".

TABLEAU ANALYTIQUE DE LA DETTE À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 1985

	Activités Municipales	Réseau régional d'aqueduc	Total
OBLIGATIONS À PAYER AU DÉBUT	31 561 700 $	16 205 935 $	47 767 635 $
Remboursement	(5 278 932)	(5 480 133)	(10 759 065)
Renouvellement	2 188 619	5 743 081	7 931 700
Dette	6 132 300	-	6 132 300
OBLIGATIONS À PAYER À LA FIN	34 603 687 $	16 468 883 $	51 072 570 $

Le capital à verser sur les obligations à payer par la ville de Pierrefonds et de la section de l'aqueduc régional au cours de chacun des dix prochains exercices se chiffre à:

Année	Échéance fixe	Échéance provisoire	Total	Renouvellement
1986	2 518 680 $	- $	2 518 680 $	4 341 000 $
1987	2 411 041	271 000	2 682 041	13 328 000
1988	1 779 485	929 500	2 708 985	3 693 000
1989	1 559 630	1 329 500	2 889 130	4 009 000
1990	1 321 257	1 695 000	3 016 257	9 653 000
1991	300 252	2 395 500	2 695 752	-
1992	104 344	2 505 000	2 609 344	-
1993	112 853	2 697 500	2 810 353	-
1994	120 809	2 753 000	2 873 809	477 000
1995	101 537	2 992 000	3 093 537	4 996 000

VILLE DE PIERREFONDS

FONDS DE ROULEMENT

AU 31 DÉCEMBRE 1985

VILLE DE PIERREFONDS

FONDS DE ROULEMENT

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1985

A C T I F

	1985	1984
BANQUE	14 893 $	218 064 $
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS:		
Fonds d'administration - ville	111 908	18 954
DÉPENSES FINANCÉES À LONG TERME	394 344	266 880
	521 145 $	503 898 $

P A S S I F

DÉBITEURS:		
Fournisseurs	21 145 $	2 786 $
Dû au fonds de roulement - aqueduc régional	-	1 112
	21 145	3 898
CAPITAL DU FONDS:		
Capital engagé	460 309	292 923
Capital non engagé	39 691	207 077
Capital autorisé (Note 2)	500 000	500 000
	521 145 $	503 898 $

POUR LA VILLE:

_____

_____

Voir les notes complémentaires à l'état financier.

FONDS DE ROULEMENT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

NOTE 1 - CONVENTION COMPTABLE

La Ville comptabilise les opérations du fonds de roulement selon les principes comptables généralement reconnus compte tenu des directives du Manuel de Normalisation de la Comptabilité Municipale du Québec. L'emprunt de ressources au fonds de roulement, pour rencontrer les dépenses de la municipalité, doit être remboursé sur une période maximum de douze mois; si l'utilisation de ce fonds sert à défrayer d'autres coûts, la période de remboursement ne doit pas excéder cinq ans. Le fonds est constitué en décrétant un emprunt obligataire ou à même le surplus non affecté. Jusqu'au 31 décembre 1984, aucun emprunt de ressources au fonds de roulement ne pouvait être effectué sans l'autorisation de la Commission Municipale du Québec.

NOTE 2 - CONSTITUTION DU FONDS DE ROULEMENT

En date du 2 novembre 1978, le ministère des Affaires municipales et la Commission municipale du Québec ont autorisé le Conseil municipal de la Ville de Pierrefonds à augmenter le capital de son fonds de roulement de 500 000 $ à 650 000 $.

Une seconde augmentation de 150 000 $ a été autorisée par la Commission municipale du Québec le 7 avril 1981 et par le ministère des Affaires municipales du Québec le 14 avril 1981 augmentant le capital du fonds de roulement de 650 000 $ à 800 000 $.

Comme ces augmentations (300 000 $) de son capital autorisé ne doivent servir que pour payer des dépenses de la section de l'aqueduc régional, la ville tient deux comptabilités séparées et présente deux fonds de roulement.

VILLE DE PIERREFONDS

FONDS RÉSERVÉ POUR PARCS ET TERRAINS DE JEUX

AU 31 DÉCEMBRE 1985

FONDS RÉSERVÉ POUR PARCS ET TERRAINS DE JEUX

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1985

A C T I F

	1985	1984
BANQUE	166 816 $	190 154 $

P A S S I F

DU AU FONDS D'ADMINISTRATION	43 212 $	43 212 $
CAPITAL	123 604	146 942
	166 816 $	190 154 $

POUR LA VILLE:

_____

_____

Voir la note complémentaire à l'état financier.

Poirier Bourassa C.A.

FONDS RÉSERVÉ POUR PARCS ET TERRAINS DE JEUX

VARIATION DU CAPITAL

AU 31 DÉCEMBRE 1985

	1985	1984
SOLDE AU DÉBUT	146 942 $	63 346 $
Plus: Contributions reçues lors de l'approbation de plans de subdivision	59 713	80 796
Procès pour la vente de terrain acquis lors de l'approbation de plans de subdivision	-	2 800
	59 713	83 596
Moins: Acquisition d'équipement de parcs	83 051	-
SOLDE À LA FIN	123 604 $	146 942 $

Voir la note complémentaire aux états financiers.

FONDS RÉSERVÉ POUR PARCS ET TERRAINS DE JEUX

NOTE COMPLÉMENTAIRE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

NOTE 1 - CONVENTION COMPTABLE

La Ville comptabilise les opérations du fonds réservé pour parcs et terrains de jeux selon les principes comptables généralement reconnus compte tenu des directives du Manuel de Normalisation de la Comptabilité Municipale du Québec. En vertu de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la ville doit verser dans ce fonds le produit du paiement exigé d'un propriétaire à l'occasion de l'approbation d'un plan de subdivision et les sommes utilisées à l'aménagement de parcs et terrains de jeux sont capitalisées à l'état des actifs à long terme à leur coût d'origine.

VILLE DE PIERREFONDS

FONDS SPÉCIAL CONSTITUÉ EN VERTU DE LA LOI VISANT À PROMOUVOIR LA CONSTRUCTION DOMICILIAIRE

AU 31 DÉCEMBRE 1985

VILLE DE PIERREFONDS

FONDS SPÉCIAL CONSTITUÉ EN VERTU DE LA LOI VISANT À PROMOUVOIR LA CONSTRUCTION DOMICILIAIRE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1985

A C T I F

	1985	1984
BANQUE	176 750 $	330 750 $

P A S S I F

SUBVENTIONS À PAYER AUX PROPRIÉTAIRES	87 250 $	195 250 $
CAPITAL	89 500	135 500
	176 750 $	330 750 $

POUR LA VILLE:

_____

_____

Voir la note complémentaire aux états financiers.

FONDS SPÉCIAL CONSTITUÉ EN VERTU DE LA LOI VISANT
À PROMOUVOIR LA CONSTRUCTION DOMICILIAIRE

VARIATION DU CAPITAL

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

	1985	1984
CAPITAL AU DÉBUT	135 500 $	450 000 $
Moins: Subventions accordées aux propriétaires	46 000	314 500
CAPITAL À LA FIN	89 500 $	135 500 $

Voir la note complémentaire aux états financiers.

FONDS SPÉCIAL CONSTITUÉ EN VERTU DE LA LOI VISANT
À PROMOUVOIR LA CONSTRUCTION DOMICILIAIRE

NOTE COMPLÉMENTAIRE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

NOTE 1 - CONVENTION COMPTABLE

La Ville comptabilise les opérations du fonds spécial selon les principes comptables généralement reconnus compte tenu des directives du Manuel de Normalisation de la Comptabilité Municipale du Québec.

Ce fonds spécial a été constitué pour comptabiliser les deniers affectés à un fonds de subventions pour promouvoir la construction domiciliaire. Les paiements des subventions sont comptabilisés directement au fonds spécial et ne requièrent aucune écriture du fonds d'administration.

VILLE DE PIERREFONDS — Annexe 1

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

			1985	1984
POPULATION: - Permanente			39 800 $	38 910 $
ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES			613 764 140 $	574 015 522 $
ÉVALUATION DES IMMEUBLES NON IMPOSABLES			109 336 656	107 222 542
			723 100 796 $	681 238 064 $
TAUX D'IMPOSITION:		Mode d'imposition		
- Taxe foncière:	générale	du 100 $ d'évaluation	,95 $	,95 $
	spéciale	du 100 $ d'évaluation	,84	,85
	CUM	du 100 $ d'évaluation	,74	,74
	STCUM	du 100 $ d'évaluation	,29	,32
- Taxe d'eau		tarif fixe	75,00 $	75,00 $
- Taxe d'affaire		% de la valeur locative	13%	14%
POURCENTAGE DU SERVICE DE LA DETTE PAR RAPPORT AU TOTAL DES RECETTES			25.24 %	26.41 %
POURCENTAGE DE LA DETTE PAR RAPPORT À L'ÉVALUATION IMPOSABLE			5.66 %	5.53 %

VILLE DE PIERREFONDS

RÉSEAU RÉGIONAL D'AQUEDUC

ÉTATS FINANCIERS

ET RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU 31 DÉCEMBRE 1985

Poirier Bourassa C.A.

VILLE DE PIERREFONDS - RÉSEAU RÉGIONAL D'AQUEDUC

ÉTATS FINANCIERS
ET RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU 31 DÉCEMBRE 1985

Rapport des vérificateurs 1

FONDS D'ADMINISTRATION:
- Recettes et dépenses 2
- Surplus 3
- Bilan 4
- Analyse des recettes 5
- Analyse des dépenses 6
- Note complémentaire 7

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT:
- Bilan 8
- Note complémentaire 9

ACTIFS À LONG TERME:
- Bilan 10
- Note complémentaire 11

DETTE À LONG TERME:
- Bilan 12
- Notes complémentaires 13
- Tableau analytique de la dette à long terme 14

FONDS DE ROULEMENT:
- Bilan 15
- Note complémentaire 16

Poirier Bourassa C.A.

André Poirier, C.A.
Jean-Marie Bourassa, C.A.
Jean-Pierre Legault, C.A.
Germain Dubuc, C.A.
Gilles Rochon, C.A.
Jocelyne Poirier, C.A.
Alain Rheault, C.A.
Pierre St-Jean, C.A.

Poirier Bourassa
Comptables Agréés

417, boul. Roche
Vaudreuil (Québec)
J7V 2M9
(514) 455-6135

955, boul. St-Jean, suite 403
Pointe-Claire (Québec)
H9R 5K3
(514) 694-0254

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Monsieur Le Maire
Messieurs Les Membres du Conseil
de la Ville de Pierrefonds

Nous avons vérifié les bilans du fonds d'administration, du fonds des règlements d'emprunt, du fonds de roulement de la "VILLE DE PIERREFONDS - SECTION DU RÉSEAU RÉGIONAL D'AQUEDUC"au 31 décembre 1985 ainsi que les états du surplus non affecté et des surplus affectés, des recettes et dépenses, des actifs à long terme, de la dette à long terme de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Ville - Section du réseau régional d'aqueduc au 31 décembre 1985, ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les usages particuliers de la comptabilité municipale au Québec, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. Les chiffres de l'exercice précédent proviennent d'états financiers vérifiés par d'autres vérificateurs.

Poirier Bourassa

Comptables Agréés.

Pointe-Claire
le 5 juin 1986.

VILLE DE PIERREFONDS

RÉSEAU RÉGIONAL D'AQUEDUC

FONDS D'ADMINISTRATION

AU 31 DÉCEMBRE 1985

Poirier Bourassa C.A.

FONDS D'ADMINISTRATION

RECETTES ET DÉPENSES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

	1985	
	Réel	Budget
RECETTES:		
Recettes de sources locales	5 362 413 $	5 181 059 $
DÉPENSES:		
Administration générale	134 078	136 000
Hygiène du milieu	1 912 039	2 007 335
Frais de financement	3 010 399	3 037 724
	5 056 516	5 181 059
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	305 897 $	- $

Voir la note complémentaire aux états financiers.

VILLE DE PIERREFONDS - RÉSEAU RÉGIONAL D'AQUEDUC

FONDS D'ADMINISTRATION

SURPLUS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

SURPLUS NON AFFECTÉ

	1985	1984
SURPLUS NON AFFECTÉ AU DÉBUT	839 736 $	345 234 $
Ajouter:		
Excédent des recettes sur les dépenses	305 897	494 502
	1 145 633	839 736
Déduire:		
Virement à des surplus affectés	500 000	-
SURPLUS NON AFFECTÉ À LA FIN	645 633 $	839 736 $

SURPLUS AFFECTÉS

AFFECTATION AUX RECETTES DE L'EXERCICE SUIVANT	500 000 $	- $

Voir la note complémentaire aux états financiers.

VILLE DE PIERREFONDS - RÉSEAU RÉGIONAL D'AQUEDUC

FONDS D'ADMINISTRATION

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1985

A C T I F

	1985	1984
ENCAISSE:		
Banque - compte général	2 013 254 $	24 109 $
Banque - dépôt	3 822	1 700 000
	2 017 076	1 724 109
DÉBITEURS:		
Gouvernements municipaux:		
Pierrefonds	74 554	184 226
Dollard-des-Ormeaux	113 148	150 122
Roxboro	30 111	23 515
Ste-Geneviève	9 378	8 362
St-Raphael de l'Ile Bizard	8 760	9 144
Dorval	9 731	25
Kirkland	7 414	6 257
	253 096	381 651
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS:		
- Fonds des règlements d'emprunt - ville	93 238	-
- Fonds des règlements d'emprunt - réseau	-	47 887
	93 238	47 887
AUTRES	1 191	12 511
	2 364 601 $	2 166 158 $

P A S S I F

CRÉDITEURS:		
Fournisseurs	115 596 $	125 171 $
Autres créditeurs	7 888	18 111
	123 484	143 282
SOMMES À PAYER À D'AUTRES FONDS:		
Fonds administration - ville	473 575	583 684
Fonds des règlements - réseau	44 262	-
Fonds de roulement - réseau	76 716	16 808
	594 553	600 492
AUTRES PASSIFS:		
Réserve - fonds d'amortissement pour escompte et frais de refinancement	500 931	582 648
SURPLUS AFFECTÉS	500 000	-
SURPLUS NON-AFFECTÉ	645 633	839 736
	2 364 601 $	2 166 158 $

POUR LA VILLE:

_____

_____

Voir la note complémentaire aux états financiers.

FONDS D'ADMINISTRATION

ANALYSE DES RECETTES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

	1985	
	Réel	Budget
RECETTES		
RECETTES DE SOURCES LOCALES:		
SERVICES RENDUS AUX AUTRES ORGANISMES MUNICIPAUX:		
Réseau d'aqueduc - vente d'eau à:		
Pierrefonds	1 064 646 $	1 021 483 $
Dollard-des-Ormeaux	851 909	817 519
Roxboro	136 961	143 459
Sainte-Geneviève	51 204	51 935
Saint-Raphaël-de-l'Ile-Bizard	73 855	60 449
Dorval	13 088	-
Kirkland	61 896	56 160
	2 253 559	2 151 005
Dettes:		
Pierrefonds	1 268 133	1 268 133
Dollard-des-Ormeaux	1 249 201	1 249 201
Roxboro	213 058	213 058
Sainte-Geneviève	75 427	75 427
Saint-Raphaël-de-l'Ile-Bizard	199 235	199 235
	3 005 054	3 005 054
AUTRES SERVICES RENDUS:		
Revenus de placements	101 437	25 000
Autres	2 363	-
	103 800	25 000
	5 362 413 $	5 181 059 $

Voir la note complémentaire aux états financiers.

VILLE DE PIERREFONDS - RÉSEAU RÉGIONAL D'AQUEDUC

FONDS D'ADMINISTRATION

ANALYSE DES DÉPENSES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

	1985	
	Réel	Budget
DÉPENSES:		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE:		
Gestion financière et administrative	134 078 $	136 000 $
HYGIÈNE DU MILIEU:		
Eau et égouts:		
Administration	121 631	125 605
Purification et traitement de l'eau	1 479 052	1 539 213
Réseau de distribution de l'eau	311 356	342 517
	1 912 039	2 007 335
AUTRES DÉPENSES:		
Frais de financement	3 010 399	3 037 724
TOTAL DES DÉPENSES	5 056 516 $	5 181 059 $

Voir la note complémentaire aux états financiers.

FONDS D'ADMINISTRATION

NOTE COMPLÉMENTAIRE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

NOTE 1 - CONVENTION COMPTABLE

La Ville comptabilise ses opérations selon les principes comptables généralement reconnus compte tenu des directives du Manuel de Normalisation de la Comptabilité Municipale au Québec.

VILLE DE PIERREFONDS

RÉSEAU RÉGIONAL D'AQUEDUC

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

AU 31 DÉCEMBRE 1985

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1985

A C T I F

	1985	1984
BANQUE - COMPTE GÉNÉRAL	- $	140 440 $
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS:		
- Fonds des règlements - ville	9 396	-
- Fonds d'administration - réseau	44 262	-
- Fonds de roulement - réseau	29 914	5 062
	83 572	145 502
DÉPENSES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS	-	560 000
REFINANCEMENT EN COURS	1 525 300	2 291 000
	1 608 872 $	2 996 502 $

P A S S I F

DÉCOUVERT EN BANQUE	10 578 $	- $
EMPRUNTS PROVISOIRES	1 525 300	-
CRÉDITEURS:		
Retenues de garantie	28 241	52 283
SOMMES À PAYER À D'AUTRES FONDS:		
Fonds d'administration - réseau	-	47 887
Fonds des règlements - ville	-	2 291 579
	-	2 339 466
FINANCEMENT PERMANENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS	-	560 000
SOLDES DISPONIBLES SUR RÈGLEMENTS D'EMPRUNT	44 753	44 753
	1 608 872 $	2 996 502 $

POUR LA VILLE:

_____

_____

Voir la note complémentaire à l'état financier.

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

NOTE COMPLÉMENTAIRE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

NOTE 1 - CONVENTION COMPTABLE

La Ville comptabilise ses opérations du fonds des règlements d'emprunt en cours selon les principes comptables généralement reconnus compte tenu des directives du Manuel de Normalisation de la Comptabilité Municipale au Québec.

Les dépenses faites en vertu de règlements d'emprunt sont comptabilisées au fonds des règlements d'emprunt en cours jusqu'à ce qu'elles soient transférées à l'état des actifs à long terme lors de la fermeture des règlements. Les coûts de contrats sont imputés au poste des dépenses des règlements d'emprunt en cours selon les rapports d'avancement émis par les ingénieurs-conseils et acceptés par la Ville.

VILLE DE PIERREFONDS

RÉSEAU RÉGIONAL D'AQUEDUC

ACTIFS À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 1985

ACTIFS À LONG TERME

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1985

A C T I F

	1985	1984
ACTIFS IMMOBILISÉS:		
Travaux de génie	3 389 306 $	3 389 306 $
Bâtiments	13 746 250	13 151 274
Terrain	1 096 042	1 096 042
Machinerie et équipement	4 886 585	4 886 585
Ameublement	60 373	60 373
	23 178 556 $	22 583 580 $

MODE DE FINANCEMENT

ACTIFS FINANCÉS PAR:		
Obligations	22 259 507 $	21 699 507 $
Subventions gouvernementales	537 364	537 364
Fonds d'administration	45 747	45 747
Fonds de roulement	335 938	300 962
	23 178 556 $	22 583 580 $

POUR LA VILLE:

_____

_____

Voir la note complémentaire à l'état financier.

ACTIFS À LONG TERME

NOTE COMPLÉMENTAIRE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

NOTE 1 - CONVENTION COMPTABLE

La Ville comptabilise les opérations de l'état des actifs à long terme selon les principes comptables généralement reconnus compte tenu des directives du Manuel de Normalisation de la Comptabilité Municipale au Québec. Les dépenses en immobilisations sont capitalisées à leur coût d'origine à l'état des actifs à long terme, à l'exception des dépenses faites en vertu de règlements d'emprunt qui sont inscrites au fonds des règlements d'emprunt en cours, lesquelles sont transférées à l'état des actifs à long terme lors de la fermeture des règlements.

VILLE DE PIERREFONDS

RÉSEAU RÉGIONAL D'AQUEDUC

DETTE À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 1985

DETTE À LONG TERME

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1985

MODE DE REMBOURSEMENT

	1985	1984
MONTANT À PRÉVOIR POUR LE REMBOURSEMENT DES DETTES À LONG TERME À LA CHARGE DES VILLES PARTICIPANTES	16 468 883 $	16 205 935 $

P A S S I F

OBLIGATIONS:		
Gouvernement du Québec:		
Commission Municipale du Québec	202 993 $	216 371 $
Autres obligations:		
Payable en monnaie canadienne	16 265 890	15 989 564
	16 468 883 $	16 205 935 $

POUR LA VILLE:

_____

_____

Voir les notes complémentaires à l'état financier.

Poirier Bourassa C.A.

DETTE À LONG TERME

NOTES COMPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

NOTE 1 - CONVENTION COMPTABLE

La Ville comptabilise les opérations de l'état de la dette à long terme selon les principes comptables généralement reconnus compte tenu des directives du Manuel de Normalisation de la Comptabilité Municipale du Québec. Cet état sert à identifier le mode de remboursement des emprunts à long terme. Les déboursés afférents aux remboursements en capital et intérêts constituent des dépenses du fonds d'administration.

NOTE 2 - DETTE À LONG TERME PAYABLE

En vertu de l'ordonnance numéro 4 datée du 4 octobre 1973, les services de protection de l'environnement de la province ont décrété l'utilisation en commun, par les villes de Pierrefonds, Dollard-des-Ormeaux, Roxboro, Sainte-Geneviève et la municipalité de Saint-Raphael de l'Ile Bizard, des ouvrages existants et futurs de traitement et d'emmagasinage d'eau potable, ainsi que des conduites maîtresses d'aqueduc appartenant à la Ville de Pierrefonds et employées pour le besoin des municipalités susmentionnées.

De plus, la Ville de Pierrefonds s'est vue ordonnée d'exploiter tous les ouvrages et conduites dont l'utilisation a été décrétée en commun. La ville maintient une comptabilité et un budget séparés et emprunte également pour financer les coûts des règlements d'emprunt et des actifs immobilisés de la section du réseau régional d'aqueduc.

Selon cette ordonnance, les coûts de capital et d'intérêts encourus au cours de l'année sont partagés entre les municipalités susmentionnées suivant une base d'évaluation des immeubles alimentés en eau par ce service d'aqueduc. Si on partage le solde de la dette à long terme au 31 décembre selon la formule utilisée pour le calcul de la quote-part des municipalités pour le service de la dette de l'année en cours, le montant des revenus à prévoir au 31 décembre par chaque municipalité serait de:

	1985	1984
Pierrefonds	6 740 714 $	6 898 867 $
Dollard-des-Ormeaux	7 132 673	6 696 292
Roxboro	1 128 118	1 247 857
Sainte-Geneviève	388 666	359 772
Saint-Raphael de l'Ile Bizard	1 078 712	1 003 147
	16 468 883 $	16 205 935 $

RÉSEAU RÉGIONAL D'AQUEDUC ET ACTIVITÉS MUNICIPALES

TABLEAU ANALYTIQUE DE LA DETTE À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 1985

	Réseau régional d'aqueduc	Activités Municipales	Total
OBLIGATIONS À PAYER AU DÉBUT	16 205 935 $	31 561 700 $	47 767 635 $
Remboursement	(5 480 133)	(5 278 932)	(10 759 065)
Renouvellement	5 743 081	2 188 619	7 931 700
Dette	-	6 132 300	6 132 300
OBLIGATIONS À PAYER À LA FIN	16 468 883 $	34 603 687 $	51 072 570 $

Le capital à verser sur les obligations à payer par la ville de Pierrefonds et par le réseau régional d'aqueduc au cours de chacun des dix prochains exercices se chiffre à:

Année	Échéance fixe	Échéance provisoire	Total	Renouvellement
1986	2 518 680 $	- $	2 518 680 $	4 341 000 $
1987	2 411 041	271 000	2 682 041	13 328 000
1988	1 779 485	929 500	2 708 985	3 693 000
1989	1 559 630	1 329 500	2 889 130	4 009 000
1990	1 321 257	1 695 000	3 016 257	9 653 000
1991	300 252	2 395 500	2 695 752	-
1992	104 344	2 505 000	2 609 344	-
1993	112 853	2 697 500	2 810 353	-
1994	120 809	2 753 000	2 873 809	477 000
1995	101 537	2 992 000	3 093 537	4 996 000

VILLE DE PIERREFONDS

RÉSEAU RÉGIONAL D'AQUEDUC

FONDS DE ROULEMENT

AU 31 DÉCEMBRE 1985

FONDS DE ROULEMENT

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1985

A C T I F

	1985	1984
BANQUE	158 786 $	145 928 $
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS		
Fonds d'administration - réseau	76 716	16 808
Fonds de roulement - ville	-	1 112
	76 716	17 920
DÉPENSES FINANCÉES À LONG TERME	94 412	141 214
	329 914 $	305 062 $

P A S S I F

CRÉDITEURS:		
Autres	29 914 $	5 062 $
CAPITAL DU FONDS:		
Capital engagé	129 745	176 461
Capital non engagé	170 255	123 539
Capital autorisé (Note 2)	300 000	300 000
	329 914 $	305 062 $

POUR LA VILLE:

_____

_____

Voir la note complémentaire à l'état financier.

FONDS DE ROULEMENT

NOTE COMPLÉMENTAIRE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

NOTE 1 - CONVENTION COMPTABLE

La Ville comptabilise les opérations du fonds de roulement selon les principes comptables généralement reconnus compte tenu des directives du Manuel de Normalisation de la Comptabilité Municipale du Québec. L'emprunt de ressources au fonds de roulement, pour rencontrer les dépenses de la municipalité, doit être remboursé sur une période maximum de douze mois; si l'utilisation de ce fonds sert à défrayer d'autres coûts, la période de remboursement ne doit pas excéder cinq ans. Le fonds est constitué en décrétant un emprunt obligataire ou à même le surplus non affecté. Jusqu'au 31 décembre 1984, aucun emprunt de ressources au fonds de roulement ne pouvait être effectué sans l'autorisation de la Commission Municipale du Québec.